

Ouverture d'une structure d'accueil pour mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) et jeunes adultes du domaine de l'asile, au Foyer Ste- Elisabeth, Fribourg

Questions – Réponses

Octobre 2018



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Service de l'action sociale SASoc
Sozialamt KSA

Questions – Réponses

1	Communes	3
1.1	Pourquoi ouvrir une structure d'accueil pour mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) et jeunes adultes du domaine de l'asile à Ste-Elisabeth?	3
1.2	Pourquoi accueillir une institution de la Fondation Les Buissonnets à Ste-Elisabeth?	3
1.3	Qu'est-ce que le programme « Envole-moi » ?	3
1.4	Quelles sont les structures d'accueil du programme « Envole-moi » ?	4
1.5	Que signifie l'ouverture d'un tel hébergement pour la Ville de Fribourg?	4
1.6	Les mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) et les jeunes adultes de Ste-Elisabeth fréquenteront-ils des structures de formation à Fribourg?	4
1.7	Quelle proportion de mineur-e-s non accompagné-e-s et de jeunes adultes y aura-t-il dans le foyer Ste-Elisabeth?	5
1.8	Les MNA et les jeunes adultes de Ste-Elisabeth peuvent-ils participer à des tâches d'intérêt général?	5
1.9	Y a-t-il déjà des possibilités concrètes de travaux d'intérêt général pour les MNA et les jeunes adultes à Fribourg?	5
2	Habitants-Voisins	6
2.1	Que faire si j'ai une question, que je constate un problème ou si j'ai une remarque?	6
2.2	Les MNA et jeunes adultes du domaine de l'asile peuvent-ils participer à la vie associative?	6
2.3	Je souhaite m'engager dans un groupe d'accompagnement, comment faire ?	6
3	Généralités	7
3.1	Qui s'occupe de la santé des MNA et des jeunes adultes de Ste-Elisabeth?	7
3.2	Les MNA et les jeunes adultes doivent-ils être au foyer à certaines heures?	7
3.3	Les mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) et les jeunes adultes restent-ils longtemps dans le foyer ?	7
4	Informations supplémentaires	8

1 Communes

Le foyer Ste-Elisabeth est sis sur la commune de la Ville de Fribourg, à la Rue du Botzet 4 et 6A. Le foyer accueillera à terme 90 personnes et devrait ouvrir ses portes entre novembre et décembre 2018.

1.1 Pourquoi ouvrir une structure d'accueil pour mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) et jeunes adultes du domaine de l'asile à Ste-Elisabeth?

Le foyer Ste-Elisabeth est un établissement privé qui a été fondé en 1896 pour l'accueil de réfugiés belges pendant la 1^{ère} guerre mondiale. Par la suite, la maison a été aménagée pour accueillir des personnes âgées ou isolées. En 1972, il a été repris par la Congrégation des Sœurs Dominicaines ANUNCIATA, présentes dans 21 pays, et qui avaient pour mission principale de s'occuper de l'éducation des enfants et des jeunes dans les milieux les plus défavorisés. Depuis 1972 et jusqu'à sa fermeture en décembre 2015, cette congrégation a accueilli des dames âgées dans ce foyer.

L'Etat de Fribourg a acquis le Foyer Ste-Elisabeth et l'utilisera en qualité de structure d'accueil pour mineur-e-s non accompagné-e-s et jeunes adultes du domaine de l'asile, ce qui conduira à la fermeture du Foyer des Remparts qui accueille des MNA et jeunes adultes dans le cadre du programme « Envole-moi ». A terme, des familles y seront également accueillies.

1.2 Pourquoi accueillir une institution de la Fondation Les Buissonnets à Ste-Elisabeth?

En raison de travaux de rénovation à la Fondation Les Buissonnets, le Foyer Ste-Elisabeth accueille provisoirement une institution de la Fondation Les Buissonnets. Le HOMATO Les Buissonnets prend en charge des personnes adultes atteintes d'un handicap mental sévère ou polyhandicapées.

Depuis le 20 août dernier, 18 résidents de Homato sont hébergés au foyer Ste-Elisabeth pour une durée de 15 mois. Une convention de cohabitation va régler les relations entre les résidents de Homato et les jeunes requérant-e-s d'asile.

1.3 Qu'est-ce que le programme « Envole-moi » ?

Le programme « Envole-moi » s'adresse aux mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) et aux jeunes adultes du domaine de l'asile et des réfugiés. Il s'agit d'un programme d'encadrement et d'intégration mis en place pour assurer un accompagnement adapté aux jeunes ainsi qu'une continuité de leur prise en charge. L'objectif de ce programme est de les conduire sur le chemin de l'autonomie, de l'intégration et de l'insertion professionnelle afin qu'ils ne demeurent pas dépendants de l'aide qui leur est accordée à leur arrivée en Suisse.

Ce programme articule les prestations d'hébergement et d'encadrement en vue de les conduire vers l'autonomie et l'intégration avec un suivi possible jusqu'à 25 ans.

Les deux étapes du programme « Envole-moi »

La 1^{ère} étape propose un encadrement dispensé par des éducateur-trice-s qui assurent une présence y compris les soirs et les week-ends. Cette étape se fait au Foyer de la Rosière à Grolley (60 places). Ces professionnel-le-s axent leur travail sur la transmission de valeurs, sur l'autonomisation dans la vie quotidienne, proposent des programmes d'occupation, des animations et assurent un suivi social, médical et scolaire. Dans ce cadre, les jeunes MNA peu ou pas scolarisés sont pris en charge spécifiquement dans le cadre d'une classe du CO de Pérolles. L'objectif de cette 1^{ère} étape est de permettre à chaque élève de rejoindre à terme une classe régulière de CO ou une offre post-obligatoire, notamment une classe d'intégration de l'Ecole Professionnelle Artisanale et Industrielle (EPAI).

La 2^{ème} étape propose un suivi qui met davantage l'accent sur la responsabilisation et l'intégration sociale et professionnelle. Elle se tient actuellement au Foyer des Remparts et sera bientôt déplacée au Foyer St Elisabeth. Cette étape se base sur les capacités des jeunes à se gérer, mais continue à les soutenir dans le processus d'intégration. A ce stade, le développement d'un réseau social est encouragé, de même que la participation à des activités externes. Durant cette étape, les jeunes adultes peuvent accéder dès 18 ans à une plus grande indépendance du point de vue du logement, s'ils ou elles sont jugé-e-s suffisamment responsables pour vivre seul-e-s, tout en disposant toujours d'un soutien dans d'autres domaines, par exemple pour l'insertion professionnelle.

1.4 Quelles sont les structures d'accueil du programme « Envole-moi » ?

Le Foyer Ste-Elisabeth sera ouvert dans le cadre de la deuxième étape du programme « Envole-moi » pour accueillir les mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) et les jeunes adultes du domaine de l'asile.

Le Foyer de la Rosière à Grolley accueille les MNA et les jeunes adultes dans le cadre de la première étape du programme. Enfin, Caritas Fribourg encadre 15 MNA et jeunes adultes réfugiés à la Maison de formation et d'intégration de Matran depuis mars 2018.

1.5 Que signifie l'ouverture d'un tel hébergement pour la Ville de Fribourg?

Toute l'organisation de l'hébergement sera assumée par le canton et la société [ORS Service SA](#). Celle-ci reçoit un mandat du canton pour s'occuper de l'encadrement des tous les MNA et jeunes adultes du domaine de l'asile dans le canton. **Il n'en résulte donc aucun coût pour la Ville de Fribourg.**

Un groupe de contact existe actuellement pour le Foyer des Remparts. Un tel groupe sera également constitué à l'ouverture du Foyer Ste-Elisabeth. Il sera composé de représentants d'ORS, de la déléguée à la cohésion sociale de la ville de Fribourg, de la police cantonale et de la police de la Ville, du Service de l'action sociale (SASoC), des représentants de l'association de quartier ainsi que de l'association [ParMi](#) qui apporte un soutien aux jeunes migrant-e-s de Fribourg. Ce groupe de contact se réunira régulièrement pour faire un bilan.

Il est par ailleurs très recommandable de créer un groupe d'accompagnement, composé de bénévoles. Un tel groupe peut écouter, informer, sensibiliser et organiser des activités avec la population et les jeunes de Ste-Elisabeth. Les communes de Sugiez, de Wünnewil-Flamatt, de Guin et de Bösinggen ont fait par le passé de très bonnes expériences avec des groupes du domaine de l'asile. Cela a été le cas également au Quartier d'Alt à Fribourg et c'est le cas actuellement à Matran.

En vue de l'ouverture du foyer à Ste-Elisabeth, les citoyen-ne-s désirant constituer un groupe d'accompagnement peuvent s'adresser aux personnes suivantes :

- ParMi, Soutien des jeunes migrant-e-s Fribourg, Coordination, Daniela Lopes Monteiro, +41 77 477 64 19, info@parmi-fribourg.ch
- ORS Service SA, Coordination des bénévoles, Lucienne Geinoz Kuhn, lgeinoz@ors.ch, 026 425 41 62

1.6 Les mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) et les jeunes adultes de Ste-Elisabeth fréquenteront-ils des structures de formation à Fribourg?

Oui. La 2^{ème} étape du programme « Envole-moi » propose aux MNA et aux jeunes du domaine de l'asile un suivi qui met davantage l'accent sur la responsabilisation et l'intégration sociale et professionnelle. Ils sont encadrés par un coach qui les soutient dans cette étape.

Au terme de leur scolarité obligatoire, les jeunes sont soutenu progressivement à intégrer la formation post-obligatoire, notamment une classe d'intégration de l'Ecole Professionnelle Artisanale et Industrielle (EPAI), un préapprentissage, apprentissage, voire la recherche d'emploi.

Par ailleurs, la cuisine existante du Foyer sera transformée afin de permettre la production et la livraison de repas pour 150 MNA et jeunes adultes de 18 à 25 ans hébergés et en formation dans la région du Grand Fribourg. Cela permettra d'assurer en même temps la formation d'une douzaine de ces jeunes par année par l'apprentissage des compétences élémentaires du métier de cuisinier afin de favoriser leur insertion professionnelle.

1.7 Quelle proportion de mineur-e-s non accompagné-e-s et de jeunes adultes y aura-t-il dans le foyer Ste-Elisabeth?

Le Foyer Ste-Elisabeth comporte au total 90 places. Il hébergera jusqu'à 50 MNA et jeunes adultes et, à terme, des familles. Actuellement, c'est le Homato qui occupe l'autre partie du foyer avec 18 personnes.

Les MNA et les jeunes adultes hébergés actuellement au Foyer des Remparts proviennent principalement d'Afghanistan et d'Erythrée.

1.8 Les MNA et les jeunes adultes de Ste-Elisabeth peuvent-ils participer à des tâches d'intérêt général?

Oui. ORS Service SA peut, d'entente avec les autorités communales, établir des programmes de travaux d'intérêt général. Des expériences en ce sens ont déjà rencontré du succès, en particulier en Ville de Fribourg, où des requérants d'asile ont collaboré à la mise sur pied du système de location de vélos, qui fonctionne depuis quelques années.

Le canton et ORS Service SA sont ouverts à toute proposition des communes de la région.

1.9 Y a-t-il déjà des possibilités concrètes de travaux d'intérêt général pour les MNA et les jeunes adultes à Fribourg?

Non, jusqu'à présent les jeunes sont occupés par leurs projets de formation et d'insertion professionnelle.



2 Habitants-Voisins

2.1 Que faire si j'ai une question, que je constate un problème ou si j'ai une remarque?

Si les voisins ou la population ont des remarques ou suggestions, il est possible en tout temps de prendre contact avec les collaborateurs du Foyer Ste-Elisabeth sur place, par exemple via le numéro qui sera en service dès l'ouverture du foyer (en attendant le 026 425 41 41 est disponible).

2.2 Les MNA et jeunes adultes du domaine de l'asile peuvent-ils participer à la vie associative?

Dans le cadre du programme « Envole-moi », la vie associative est vivement encouragée pour favoriser l'intégration des jeunes. De telles mesures d'intégration ont d'ailleurs déjà bien fonctionné dans d'autres communes. Des activités sont également organisées par ORS Service SA notamment durant les weekends.

2.3 Je souhaite m'engager dans un groupe d'accompagnement, comment faire ?

Un tel groupe peut écouter, informer, sensibiliser et organiser des activités avec la population et les jeunes de Ste-Elisabeth. En vue de l'ouverture du foyer à Ste-Elisabeth, les citoyens désirant constituer un groupe d'accompagnement peuvent s'adresser aux personnes suivantes :

- ParMi, Soutien des jeunes migrant-e-s Fribourg, Coordination, Daniela Lopes Monteiro, +41 77 477 64 19, info@parmi-fribourg.ch;
- ORS Service SA, Coordination des bénévoles, Lucienne Geinoz Kuhn, lgeinoz@ors.ch, 026 425 41 62.

3 Généralités

3.1 Qui s'occupe de la santé des MNA et des jeunes adultes de Ste-Elisabeth?

Le personnel soignant de la société exploitante ORS Service SA est sur place deux demi-journées par semaine et s'occupe de l'approvisionnement médical de base. De plus, ORS Service SA collabore avec des médecins généralistes du lieu et, si besoin est, avec les hôpitaux du canton.

3.2 Les MNA et les jeunes adultes doivent-ils être au foyer à certaines heures?

Oui. Les éducateurs présents à Ste-Elisabeth sont responsables de faire respecter le règlement de l'établissement et d'appliquer les procédures existantes en cas de non-respect des règles. Ils veillent aussi que les heures de rentrées soient adaptées au degré d'autonomie de chaque MNA et de chaque jeune adulte.

Si un MNA ou jeune adulte rentre plus tard, un des collaborateurs sur place la laisse entrer. La rentrée tardive peut toutefois faire l'objet de sanctions, selon les circonstances.

3.3 Les mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) et les jeunes adultes restent-ils longtemps dans le foyer ?

La durée d'accueil des MNA et jeunes adultes au Foyer Ste-Elisabeth dépend de leur situation personnelle et de leur degré d'autonomie. Ils peuvent être suivis jusqu'à 25 ans.

4 Informations supplémentaires

Information

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09
dsas@fr.ch, www.fr.ch/dsas

Groupe de contact

ParMi, Soutien des jeunes migrant-e-s Fribourg, Coordination, Daniela Lopes Monteiro, +41 77 477 64 19, info@pami-fribourg.ch

ORS Service SA, Coordination des bénévoles, Lucienne Geinoz Kuhn, lgeinoz@ors.ch, 026 425 41 62.

ORS Service AG

Numéro de téléphone : 026 425 41 41 (en attendant que la ligne soit ouverte à Ste-Elisabeth)

DSAS / 2.10.2018

Réf: CL, AT